

COMPLEXE DE PAGES



32160 BEAUMARCHES

Téléphone : 05.62.69.14.30 - Télécopie : 05.62.69.14.39

administration@complexedepages.fr - www.complexedepages.fr

Compte-rendu de réunion 14 juin 2024 FOYER D'HEBERGEMENT / ESAT

Début de séance à 8h30

***Présents** : M. BLED (directeur d'Etablissement) --M. CASTET (maire et conseiller départemental) - Mme CASTET (secrétaire de séance) -- Mme DARNAUDGUILHEM Sonia (représentante des résidants) - M. GESTA (Président de l'AMASSAG) - Mme LABRUNE (représentante des résidants) - M. SAINT CRIQ (Directeur de l'AMASSAG) - Mr SLAMI (représentant des résidants) - M. RUDANIECKI (représentant du personnel) - Mr TARAN (représentant du personnel) -*

***Excusés** :Mme BARON (ARS) - Mme BROUSTE (chef de service) – Mme D'AQUINO (représentant des familles) - Mme EVERAER (représentante des résidants) Mme VICAN (représentante des familles)*

Conseil de la Vie Sociale

Ordre du jour :

- *Accueil des participants*
- *Suivi des préconisations du Conseil de la Vie Sociale du 7.11.23*
- *Questions des personnes accompagnées*
- *Questions diverses et perspectives.*

⇒ Accueil des participants

Absence d'océane qui souhaite démissionner de ce conseil par rapport de ce conseil

⇒ Dernier compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS) du 07/11/23.

ACTIONS A MENER VALIDEES EN CVS	RESPONSABLE	SUIVI DEPUIS LE DERNIER CVS
<i>Demande de mise en place d'un composteur commun</i>	Mairie / Direction	<p>Un projet commun avec le village de Beaumarchés est en cours.</p> <p>24/11/2022 : Actuellement le PLUI est mis en place à la mairie. Un terrain est à prévoir mais cela reste compliqué à trouver. Le lieu adapté n'a pas été trouvé. Cette action dépend des éléments de la mairie.</p> <p>24/05/23 : Le Sictom est venu. Un terrain est en pourparler. Les démarches avancent mais sont longues.</p> <p>07/11/23 : toujours pas de terrain au niveau de la mairie. Pour le recyclage, des containers seront enterrés. Il n'y aura plus de porte à porte. Le composteur serait mis à côté.</p> <p>Au niveau du foyer, la gestion des déchets est travaillée mais des rappels sont nécessaires.</p> <p>14.06.24 : Info de la mairie : deux emplacements sont prévus : les composteurs sont commandés et seront situés à l'aire de camping car et derrière la salle des félibres sur la commune de Beaumarchès. Un employé communal a été formé.</p> <p>Au niveau du foyer, un travail sera mené avec les équipes et les résidants afin de bien l'utiliser.</p>
<i>Déplacement du barbecue (villa)</i>	Agent de maintenance Direction	<p>Le barbecue est situé sur la terrasse – il convient de prévoir de faire une chape et sceller le barbecue.</p> <p>07/11/2023 : Un trou a été fait par un artisan pour faire faire la chape.</p> <p>14/06/24 : Les travaux sont planifiés.</p>
<i>Installation de la climatisation</i>	Economat Agent d'Entretien Direction	<p>24.05.23 : Pour Trempat, la climatisation a été installée à la salle des éducateurs et la salle des communs. En novembre 2022, Les travaux de climatisation réversible dans les chambres ont été validés par Altéal. La mise en œuvre tarde à se mettre en place car c'est la Société Altéal qui a la main sur les travaux.</p> <p>La Direction va relancer la société ALTEAL.</p> <p>07/11/23 : La société Altéal vient vendredi 10 novembre 23. Les devis ont été signés. Les travaux sont en attente de réalisation.</p> <p>14/06/2024 : Les travaux ont commencé. Les résidants sont logés dans le bâtiment D pendant les travaux et ce, jusqu'au 24 juin.</p> <p>Une formation pour la gestion de la clim/chauffage sera dispensée aux résidants pour une bonne utilisation.</p>
<i>Installation d'une caméra de surveillance de véhicule</i>	Agent de maintenance	<p>23.05.23 : la caméra de surveillance a été installée au foyer. Pour l'ESAT, la caméra a été reçue et va être installée.</p> <p>07/11/23 : voir pour des caméras plus performantes</p> <p>14/06/2024 : Devis apexi en cours</p>
<i>Installation d'un fil à linge à l'extérieur (Trempat et villa)</i>	Agent de maintenance	<p>24.11.22 : Action validée – à mettre en œuvre</p> <p>MàJ Fev 23 : attente de commande + installation par agent de maintenance</p> <p>24.05.23 : Le fil à linge doit être installé</p> <p>07/11/23 : Vérifier que le fil à linge a été installé</p> <p>14/06/2024 : La commande est en cours</p>

Demande d'installation d'un détecteur de lumière dans le couloir de trempat	Agent de maintenance	24.11.22 :L'agent de maintenance va vérifier la faisabilité et effectuer l'installation en fonction. MàJ Fev 23 : attente étude de faisabilité par agent de maintenance 14/06/2024 : Devis validé – attente intervention de la société Allez
Monter un projet pour faire un terrain de pétanque		24.05.23 : Demander à la mairie s'il y a un projet de terrain en prévision. On peut être également à l'origine de la demande. Un terrain commun lié à l'ouverture sur l'extérieur serait intéressant. - Etude à Trempat également sur la faisabilité. La mairie n'a pas de projet de terrain de pétanque et ce n'est pas priorisé à ce jour 07/11/23 : S'il y a un terrain de pétanque ce sera à Trempat sur une parcelle localisée (actuellement, c'est un ronsier). La mairie essaiera de passer le castor pour dégager ce ronsier. 14/06/24 : Le ronsier a été nettoyé. Le projet pétanque peut s'envisager, ou déterminer d'autres projets (tables pique nique,...). Prévoir un accès facilité pour ceux qui ont des difficultés de déplacements.
Brises vues pour certains studios : Laurène, Jimmy, Sonia, Dany, Renaud, Lalka, José, Cathie, Déborah, Manon		23.05.24 : Les brises vues vont être installés sur les terrasses ayant un vis-à-vis avec l'extérieur, en plusieurs étapes pour absorber le poids financier. Une réflexion va être engagée pour les studios situés à l'intérieur de Trempat (films occultants sur le vitres, claustras, bambous,...) 07/11/23 : C'est en cours. 14/06/2024 : Les brises-vues ont été installés pour le studio de Laurène (installation faite par l'éducateur et les résidents).
Nettoyage du ronsier à Trempat	Direction / Mairie	23.05.23 : la direction viendra voir. Elle demandera à la mairie le passage du Castor. 14/06/2024 : L'équipe de l'atelier EV a commencé à nettoyer le ronsier
Avoir un abonnement à la dépêche du midi	Educateurs	07/11/23 : . La direction est favorable à cet abonnement, autres revues spécialisées ou pour l'achat ponctuel de ces revues pour des articles spécifiques (compétition de judo, par exemple). Il faut affiner cette demande en fonction des besoins réels de chaque résident. 14/06/24 : L'équipe éducative a relancé les résidents. La demande est trop isolée.
Réparation du portail du foyer	Direction Economat	07/11/23 : . La Société Altéal vient ce vendredi 10 novembre, le sujet sera évoqué Pt intermédiaire 16/01/24 : Le devis a été validé par Altéal le 10/11. Ludivine a rdv avec le chargé des travaux d'Altéal le 05/02/24 14/06/2024 : Le portail a été reçu le 11/06 et posé
Récupérer de manière autonome les courses au drive	Direction Educateurs	07/11/23 : Au niveau éducatif, deux modes de courses peuvent être envisagées (drive et courses physiques). La récupération en autonomie est encore à questionner avec les éducateurs. Pt intermédiaire 16/01/24 : Revoir David en réunion de coordination : « qu'est ce qu'il en est vraiment de la faisabilité ? » 14/06/2024 : Quand c'est possible, le drive est mis en place mais pas dans le fonctionnement d'aujourd'hui. A ce jour, les courses sont faites en présentiels ; il a y des nouveaux qui ont besoin d'accompagnement aux courses. Ce n'est plus une priorité mais qui peut être activé au besoin.
Demande d'installation d'éclairage sur le chemin conduisant aux escaliers près de la ferme	Direction Agent de maintenance	07/11/23 : La direction va baliser avec des éclairages solaires sur le chemin goudronné et sur les escaliers. Pt intermédiaire 16/01/24 : les éclairages ont été commandés. Les escaliers ont été faits, le chemin est en cours d'installation. 14/06/2024 : Le matériel a été acheté – planification pour la pose. Le chemin va être désherbé avant l'installation

Sécurisation de la route (panneaux de signalisation, passage piétons, dos d'âne, éclairage...)	Direction	07/11/23 : Cette action est priorisée sur ce semestre. Pt intermédiaire 16/01/24 : un courrier a été fait à la mairie de beaumarchés pour demander le cofinancement des panneaux. Prochain conseil municipal en février 14/06/24 : Les panneaux ont été offerts et livrés par la mairie, les supports de fixation à l'instant.
Point sur les RSFP dans les ateliers	Direction	07/11/23 : Une diffusion de cette information va être faite aux familles. Pt intermédiaire 16/01/24 : un FALC sur les RSFP va être diffusé aux familles et PA ; 14/06/24 : Communication aux familles et résidents faite avec un retour positif.

⇒ Questions des personnes accompagnées

- Possibilité d'avoir un aspirateur balai pour le service du commun à Trempat (à la place de passer le balai) ?

Aujourd'hui, chaque résidant a un service à faire. Des difficultés ont été repérées sur le passage de l'aspirateur classique (problème de psychomotricité, difficultés à se baisser, résidents moins mobiles,...).

Le coût d'un aspirateur balai est aussi cher qu'un aspirateur normal.

Le remplacement des aspirateurs actuels était prévu ; on peut donc envisager l'achat de ce type de matériel. En terme de critère, il est conseillé une autonomie de 30 ou 40 minutes.

Les éducateurs vont faire l'étude de leurs besoins et reviendront vers la direction avec des produits adaptés.

- Peut-on avoir 2 tuyaux d'arrosage (pour la villa et Trempat)?

La finalité de cette demande serait pour laver les véhicules. Cette activité est interdite donc l'achat ne sera pas effectué (gaspillage d'eau et utilisation de détergent). Il existe des stations de lavage à plaisance ou une station manuelle à l'ESAT. Pour les véhicules de l'établissement, des jetons peuvent être mis à disposition.

- Quand sera installé le vidéoprojecteur à la villa et est-il possible d'avoir une barre de son ?

Apexi nous a confirmé l'étude de prix depuis le 13 juin. En suivant, l'achat du vidéoprojecteur sera effectué. Par contre, en ce qui concerne la barre de son, l'achat n'est pas priorisé.

- Peut-on avoir un toilette portatif + tente pour les filles dans les ateliers EV/Vignes?

Une étude a été faite pour créer des toilettes extérieures (avec l'association Pierre et Terre) mais s'est révélée très couteuse.

Il existe des toilettes portatives avec tente à des prix adaptés (décathlon). L'établissement va investir pour l'atelier espaces verts pour deux travailleuses qui ont besoin d'intimité.

- Peut-on envisager d'acquérir une voiture sans permis qui serait mise en location pour les résidents qui n'ont pas le permis ?

L'établissement est en recherche de subvention pour financer ce genre de véhicule pour le pôle adulte. Une étude de fourgon est également en cours, pour les ateliers. Deux organismes ont été sollicités et nous sommes dans l'attente d'une réponse d'ici décembre. Dans le cas d'une réponse négative de leur part, ce ne sera pas un investissement priorisé par l'AMASSAG (coût trop important).

Ces dispositifs permettraient d'aider certains résidents, réticents au permis de conduire, de se familiariser avec la conduite.

- Mettre un panneau de signalisation à la blanchisserie pour indiquer les horaires d'ouverture

La signalétique est en cours.

⇒ Suivi de la Démarche qualité

Application décret esat

Prenant en compte le dernier décret relatif aux ESAT, l'établissement procédera aux élections des représentants des travailleurs entre septembre et octobre 2024. L'établissement préconise la mixité et encouragera à l'élection d'un homme et d'une femme. Leur rôle sera de représenter leurs pairs concernant les conditions de travail autour d'entretiens avec la direction.

De plus, à partir du 1^{er} septembre et si le décret est signé, l'établissement devra proposer une mutuelle obligatoire à chaque travailleur.

L'établissement prendra en charge 50 % du montant.

Enfin, un membre des représentants des personnes accompagnées au CVS s'investit dans de nouveaux projets et ne souhaite plus intégrer cette instance participative. Ainsi, des élections seront organisées au dernier semestre 2024, à défaut de suppléants.

Evaluation

Après une année de préparation, l'évaluation du Foyer d'Hébergement et de l'ESAT a pu avoir lieu courant novembre.

Deux intervenantes se sont « installées » à Pagès pendant 3 jours.

Un peu de stress au démarrage, mais des entretiens très bien menés.

Beaucoup d'éléments de preuve demandés mais avec une grande bienveillance...

Le rapport final fait état d'une très grande satisfaction (cotations maximales sont sur 4) :

Acc traceur	3.98
Traceur ciblé	3.98
Audit système	3.76

Deux critères impératifs doivent être traités en priorité dans le plan d'action qualité :

- Un plan de gestion des risques de maltraitance et de violence
- Un plan de gestion de crise et de continuité de l'activité.

Nous sommes très heureux de voir que nos pratiques sont en adéquation avec les attendus...

Le foyer et l'ESAT ont rendu, auprès des autorités leur rapport au 31 décembre 2023.

Le suivi des actions

- Signalétique et trombinoscope
- Documents en falc

Gestion des risques

Suite à l'évaluation de l'ESAT et du FH, deux critères impératifs ont nécessité une priorisation dans notre organisation.

Ainsi, deux membres du groupe qualité et deux membres de la direction ont suivi une formation afin de formaliser et mettre en place un plan de prévention des risques de maltraitance et de violence.

De même, un plan de gestion de crise est en cours de formalisation.

Promotion de la bienveillance

- Points traités en date du 2 avril 2024
 - Commission de réflexion éthique
 - Une thématique a été proposée en attente de validation.
 - « Développer, aménager l'accompagnement transitoire vers le milieu ordinaire »
 - Visite de l'inspection du travail
 - A ce jour, il manque :
 - une armoire de rétention à l'IMPro,
 - un extincteur à l'atelier Espaces Verts à l'IMPro,
 - une trousse de secours dans les différents ateliers.

RSO

Comment on limite notre impact sur l'environnement ?

L'établissement sensibilise ses professionnels aux gestes éco-citoyens (dématérialisation des dossiers papier, compost...).

Une formation a été dispensé auprès des professionnels afin de mettre en place cette démarche.

On rentre dans cette démarche, c'est une obligation.

On va questionner chacune de nos pratiques, achat ou fonctionnement dans le prisme de la RSO.

⇒ Questions diverses et perspectives

Les vignes / Espaces Verts

Abandon des vignes d'ici à 3 ans. Le moniteur sera redéployé sur d'autres ateliers. Des prestations extérieures pourront être réalisées également chez des viticulteurs.

Recueil de l'avis du CVS sur le nouveau logo

L'établissement souhaite changer son logo car de nouvelles entités ont vu le jour depuis 14 ans. Il est passé de 3 à 7 établissements et services.

- Couleurs non adaptées, un peu fades
- Joli logo
- Attention à l'impression sur le visuel, le P de Pagès ne ressort pas forcément comme on le souhaiterait (rajouter un liseré blanc ou noir qui fasse ressortir le P, mettre en 3D)
- 2 logo 1 - le premier est plus fort, marque plus l'entité, une identité forte, moins stigmatisant (le mot complexe sera repris dans les adresses et décliné sur chaque services et établissement).
- 6 logo 2 - Complexe de pagès c'est l'image.

La séance est levée à 10h15

Président du CVS

S L A M T


Benjamin BLEU
Directeur

AMASSAG
Complexe de Pagès
32160 BEAUMARCHES
Tél. 05 62 69 14 30 - Fax. 05 62 69 14 39
administration@complexedepages.fr

EVALUATION

Grille spécifique CVS 14 juin 2024

	CRITERES	
1.3.1	La personne accompagnée est associée à la révision des règles de vie collective ou des modalités de fonctionnement du service et des outils favorisant leur compréhension	<p>Le CVS a pu être amené à questionner le règlement sur la cigarette, sur les jeux violents notamment.</p> <p>Les réflexions proviennent des questions des jeunes.</p> <p>Les familles font le constat et apprécient qu'il y ait des jeunes qui participent à ces réflexions. Ils donnent leurs avis, leur vécu.</p> <p>Les personnes accompagnées expriment que l'établissement les écoute sur ces sujets-là et que leur avis est pris en compte (« on nous écoute et on fait beaucoup de choses pour qu'elles avancent »).</p> <p>Des affiches sont apposées sur les modifications des règles de vie à l'issue du CVS.</p> <p>Les documents en FALC sont plus adaptés car il y a des images.</p>
1.5.1	La personne accompagnée participe aux instances collectives ou à toutes autres formes de participation	<p>Le CVS existe et est efficient</p> <p>Les personnes accompagnées expriment avoir une fiche un mois avant la réunion. Un travail est mené en amont. Une boîte est mise à disposition pour les autres personnes accompagnées afin qu'elles puissent exprimer leurs avis et questions. Un point est fait avec la représentante du personnel avant la rencontre.</p> <p>Les questions sont envoyées à la direction. Il n'y a pas de censure dans les questions.</p>
1.5.2	La personne accompagnée est informée de la suite donnée aux demandes formulées dans le cadre des instances collectives ou à toutes autres formes de participation	<p>Après la réunion, les représentants des personnes accompagnées en parle à ceux qui n'ont pas été là. Des supports leur permettent de se rappeler ce qui a été dit.</p> <p>Les familles sont peu sollicitées par les autres parents ce qui montre que l'établissement fonctionne bien.</p> <p>Les comptes rendus sont envoyés aux familles. La communication est aisée entre les représentants des familles et l'établissement.</p> <p>Les personnes accompagnées ne savent pas où est affiché le compte rendu.</p> <p>Le représentant du personnel fait un retour à l'école une fois que le compte rendu est effectué</p>

